

PLAN STRATÉGIQUE DE GESTION ET DE PROTECTION DES LACS ET BASSINS VERSANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER 2007-2017

- [Page d'accueil](#)
- [Conseil municipal](#)
 - [Message du maire](#)
 - [Membres du conseil](#)
- [Administration](#)
 - [Direction générale](#)
 - [Taxation](#)
- [Travaux Publics](#)
 - [Personnel](#)
 - [Travaux prévus](#)
- [Urbanisme](#)
 - [Permis](#)
 - [Zonage](#)
 - [C.C.U.](#)
 - [Matrice graphique](#)
 - [Questions](#)
- [Environnement](#)
 - [Réglementation](#)
 - [Ordures et recyclage](#)
 - [Installations septiques](#)
 - [Pesticides et engrais](#)
 - [Lacs](#)
 - [Politique](#)
 - [Plan stratégique](#)
 - [Bulletin vert](#)
 - [Comité](#)
- [Loisirs, Culture et Aînés](#)
 - [Bibliothèque](#)
 - [Camp de jour](#)
 - [Tennis](#)
 - [Comité des Loisirs](#)
 - [Comité de la Culture](#)
 - [Comité des Aînés](#)
 - [Autres services](#)
- [Sécurité publique](#)
 - [Service d'incendie](#)
 - [Mesures d'urgences](#)
 - [Sécurité sur les lacs](#)
- [Services aux citoyens](#)
 - [Carte routière](#)
 - [Liste des commerces](#)
 - [Associations et organismes](#)
 - [À propos](#)
 - [Numéros utiles](#)
 - [Historique et religion](#)

BUT

Viser la protection, la préservation et la restauration des lacs, des cours d'eau et des bassins versants de la municipalité de Lantier.

MISE EN CONTEXTE

La municipalité de Lantier compte 13 lacs sur son territoire. Ces lacs subissent une pression croissante due aux habitations qui les entourent et aux activités humaines qui y sont exercées. Ainsi, au cours des années, on retrouve de plus en plus d'évidences du vieillissement accéléré des lacs, notamment par des taux de phosphore élevés, des signes d'érosion des berges, la présence accrue de végétation aquatique, la turbidité des eaux, etc. La situation est critique, surtout pour les lacs Ludger et Cardin.

Dans ce contexte, la municipalité de Lantier se voit dans l'obligation d'entreprendre des actions concrètes afin de prendre en main la santé des lacs et cours d'eau sur son territoire. Par l'entremise de son Plan stratégique de gestion et de protection des lacs et bassins versants 2007-2017, la municipalité interpelle la collaboration entre les citoyens, les riverains, les associations de protection de lacs, les municipalités environnantes, les organismes régionaux et différentes instances ministérielles pour assurer la protection de nos lacs, cours d'eau et bassins versants à court, moyen et long termes.

OBJECTIFS

1- RÉDUIRE ET ÉLIMINER LES SOURCES DE POLLUTION ANTHROPIQUES

1.1 Installations septiques

- Inspections systématiques des installations septiques sur tout le territoire de la municipalité;
- Prise en charge de la vidange des installations septiques par la municipalité.

1.2 Éliminer les apports en pesticides et en nutriments

- Élaboration et application du règlement sur l'épandage de pesticides;
- Élaboration et application d'un règlement sur l'épandage d'engrais;
- Promotion de l'utilisation de détergents biodégradables et sans phosphates.

1.3 Amélioration du réseau routier et de son entretien

- Amélioration de l'aménagement et de la gestion des ponceaux, des fossés et des routes;
- Gestion écologique des fossés (méthode du tiers inférieur);
- Installation de puits de captage des eaux recueillies des fossés (avant de se rendre au lacs) pour chacun des lacs de la municipalité.

1.4 Réduire les sources d'érosion des rives des lacs et cours d'eau

- Interdiction des bateaux de type « wakeboat » et motomarines;
- Végétalisation de la bande riveraine.

1.5 Contrôle des embarcations présentes sur les lacs

- Implantation d'un système de vignettes en collaboration avec les associations de lacs.

2- RÉDUIRE LA PRESSION ACTUELLE SUR LA CAPACITÉ DE SUPPORT DU MILIEU

2.1 Régénération de la bande riveraine

- Mise à jour de la classification des rives des lacs de la municipalité;
- Application d'une nouvelle réglementation de protection de la bande riveraine (interdiction de la tonte de gazon à

- 10 mètres de la ligne des hautes eaux avec une ouverture maximale de 5 mètres);
- Mise sur pied d'un programme d'aide aux citoyens (plantation de végétaux, expertises, etc.)

2.2 Réduction de la densité d'occupation des sols

- Application d'un règlement de zonage pour réduire la densité d'occupation des sols sur les terrains autour des lacs et cours d'eau (nouvelles constructions);
- Application d'un règlement de zonage pour interdire de bâtir une nouvelle habitation à moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux.

2.3 Protection de la biodiversité (faune et flore indigènes)

- Identification et reconnaissance des écosystèmes et milieux sensibles sur le territoire;
- Réalisation d'une stratégie de conservation des milieux naturels;
- Création de zones protégées autour des lacs et dans les bassins versants par l'entremise de programmes de conservation volontaire et autres programmes.
- Protection d'un minimum de 60% de l'encadrement forestier des lacs (bande de 300 mètres)

3- MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

3.1 Création et diffusion d'outils de communication et de sensibilisation

- Site web, dépliants d'information, présentations, rencontres, etc.

4- CRÉATION DE PARTENARIATS À L'ÉCHELLE LOCALE ET RÉGIONALE

Partenariats à différents niveaux : MDDEP, ABRINORD, associations de lacs, CRELA, MRC et autres municipalités qui partagent les mêmes lacs.

5- SUIVI DE L'ÉTAT DES RIVES, DES LACS ET COURS D'EAU

5.1 Faire le suivi de l'évolution de l'état naturel des rives

- Cartographie des rives selon le degré de dégradation à chaque année.

5.2 Élaboration et mise en œuvre d'un programme de suivi annuel pour l'équilibre physico-chimique de l'eau.

- En collaboration avec les associations de lacs.

ÉCHÉANCIER

RÉDUCTION ET ÉLIMINATION DES SOURCES DE POLLUTION ANTHROPIQUES

Installations septiques	Inspections systématiques des installations septiques sur l'ensemble du territoire de la municipalité	En continu
	Vidange des installations prise en charge par la municipalité	2008
Élimination des apports en pesticides et en nutriments	Application du règlement sur l'épandage de pesticides	2007
	Élaboration et application d'un règlement sur l'épandage d'engrais	2007
	Promotion de l'utilisation de détergents biodégradables et sans phosphates	2007 et +
Amélioration du réseau routier et de son entretien	Amélioration de l'aménagement et de la gestion des ponceaux, des fossés et des routes	2009
	Gestion écologique des fossés (méthode du tiers inférieur)	2009

	Installation de puits de captage des eaux recueillies des fossés (avant de se rendre au lacs) pour chacun des lacs de la municipalité	2011
Réduire les sources d'érosion des rives des lacs et cours d'eau	Interdiction des bateaux de type « wakeboat » et motomarines	À vérifier avec associations et riverains
	Inciter la végétalisation de la bande riveraine	2007 et +
Contrôle des embarcations présentes sur les lacs	Implantation d'un système de vignettes en collaboration avec les associations de lacs	2009

RÉDUCTION DE LA PRESSION ACTUELLE SUR LA CAPACITÉ DE SUPPORT DU MILIEU

Régénération de la bande riveraine	Classification de l'état des rives des lacs de la municipalité	2007 et +
	Application d'une nouvelle réglementation de protection de la bande riveraine	2007
	Mise sur pied d'un programme d'aide aux citoyens	2007
Réduction de la densité d'occupation des sols	Application d'un règlement de zonage pour réduire la densité d'occupation des sols (chalets existants et nouvelles constructions)	2007
Protection de la biodiversité (faune et flore indigènes)	Identification et reconnaissance des écosystèmes et milieux sensibles sur le territoire	2007 et +
	Stratégie de conservation des milieux naturels	2012
	Création de zones protégées autour des lacs (programmes de conservation volontaire)	2017
	Protection d'un minimum de 60% de l'encadrement forestier des lacs (bande de 300 mètres)	2017

PROGRAMME DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Création et diffusion d'outils de communication et de sensibilisation	Site web, dépliants d'information, présentations, rencontres, bulletin vert, médias, etc.	2007 et +
--	---	-----------

SUIVI DE L'ÉTAT DES RIVES, DES LACS ET COURS D'EAU

Faire le suivi de l'évolution de l'état naturel des rives	Cartographie des rives	2007 et +
Élaboration et mise en œuvre d'un programme de suivi annuel pour l'équilibre physico-chimique de l'eau.	En collaboration avec les associations de lacs	2007 et +

PROGRAMME VOLONTAIRE DE RENATURALISATION DES RIVES

Depuis 2007, la municipalité de Lantier offre aux résidants riverains la possibilité de se procurer des plants et arbustes de rivage à moitié prix (la municipalité paye l'autre moitié).

Ainsi, en 2007, plus de 5 500 plants et arbustes ont été plantés autour des lacs de la municipalité.

Pour obtenir plus d'informations sur ce programme,
contacter Brigitte Voss au
819-326-2674 #3404 ou
environnement@municipalite.lantier.qc.ca

Source: Pépinière rustique

Gestion du site par: *Service Informatique Pierre Forget inc* Tous droits réservés